

LA PÊCHE À TOKELAU

Introduction

Tokelau (figure 1) est constitué de trois atolls bas - Nukunonu, Fakaofu and Atafu - situés entre 8° et 10 °S et 171° et 173 °O. Au milieu de 2003, la population de Tokelau était estimée à 1 500 habitants.

Bien que la superficie des terres de Tokelau ne soit que de 12 km², sa zone économique exclusive (ZEE) s'étend sur près de 290 000 km² et jouxte celles de cinq autres nations océaniques (Kiribati au nord, les Îles Cook à l'est, les Samoa américaines et le Samoa au sud, Wallis et Futuna au sud-ouest). Près de 15 % de la ZEE de Tokelau sont contigus des eaux internationales, au nord-est et à l'ouest.

À Tokelau, la pêche vivrière est un élément important de la vie quotidienne, et le développement de la pêche la principale source de développement économique. C'est dans ce contexte que le Secrétariat général de la Communauté du Pacifique (CPS) et l'Agence des pêches du Forum ont entrepris une mission conjointe, du 28 août au 10 septembre 2003. Le but était principalement de recueillir des informations en vue de l'élaboration d'un plan national de développement et de gestion de la pêche thonière, la CPS s'attachant aux aspects liés au développement et l'Agence des pêches du Forum aux problèmes de gestion. L'objectif secondaire, dont traite le présent article, était de recueillir des données ventilées par sexe sur les activités halieutiques conduites à Tokelau, à l'aide de questionnaires d'enquête auprès des ménages.

Questionnaire d'enquête auprès des ménages et méthode appliquée

Le questionnaire utilisé pour les enquêtes auprès des ménages a été mis au point dans le cadre d'un projet d'étude sur les dispositifs de concentration du poisson

*Lindsay Chapman¹,
Kim Des Rochers², et
Mose Pelasio³*

(DCP) conduit à Niue et aux Îles Cook de 2001 à 2004, dont il a été rendu compte dans la Lettre sur les pêches n° 113. Le questionnaire portait sur cinq grands chapitres. Les activités générales de pêche exercées par des membres de la famille (père, mère, fils, filles, tantes, oncles, etc.) ont été notées, ainsi qu'un pourcentage du temps de pêche attribué à chacune des dix méthodes de pêche inscrites sur une liste. Le nombre de pirogues et d'embarcations par ménage a également été enregistré, ainsi que les caractéristiques des embarcations et de leur moteur. Des informations précises concernant l'utilisation des pirogues et embarcations à l'extérieur du récif ont été consignées par écrit, ainsi que les méthodes de pêche employées et le pourcentage du temps de pêche attribué à chacune d'elles. Les prises estimées effectuées depuis les piro-

gues et les bateaux pêchant à l'extérieur du récif, ainsi que les opérations de transformation éventuelles (par exemple éviscération et extraction des branchies, découpe de filets, fumage, salage et séchage, etc.) ont été notées sur le formulaire. Des questions ont également été posées aux ménages concernant leur connaissance des aires marines protégées.

Le but était d'interroger le maximum de ménages dans les limites du temps imparti, sur chacun des trois atolls. Dans la mesure du possible, c'est le chef de famille qui a été interrogé. Les entretiens se sont déroulés en anglais, mais des interprètes locaux ont été sollicités sur chaque atoll lorsque la personne interrogée ne parlait pas couramment cette langue. Sur chaque atoll, des cartes établies en 2001 par la NZAID et le Service des travaux publics de Tokelau ont été utilisées pour identifier les logements.

Résultats des enquêtes

Des enquêtes ont été conduites selon une méthode « opportuniste » au cours des trois ou quatre jours passés sur chaque atoll ; les enquêteurs ont ainsi pu interroger

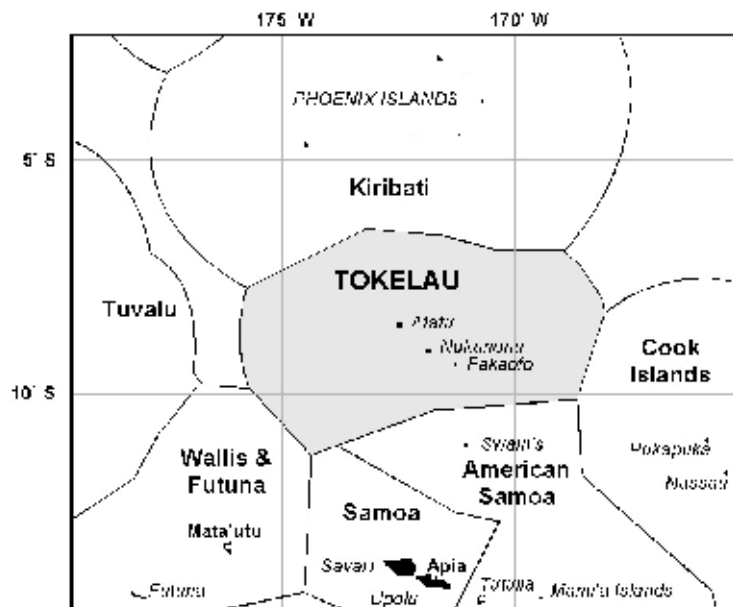


Figure 1 : Tokelau, sa ZEE et les pays limitrophes

¹ Directeur du Programme Pêche côtière, Secrétariat général de la Communauté du Pacifique (CPS) ; courriel : LindsayC@spc.int.

² Consultante.

³ Directeur par intérim du Service du développement économique et de l'environnement, Tokelau.

des participants à des réunions officielles et à des activités programmées. Les données du recensement effectué en 2001 à Tokelau ont fourni des informations de référence sur les effectifs des ménages, lesquels ne représentaient toutefois que le nombre réel de logements sur chaque atoll (tableau 1). Pour mieux comprendre le nombre effectif de ménages sur chaque atoll au moment de l'enquête, on a demandé à des personnalités de chaque atoll, par exemple les anciens du village, de donner une estimation du nombre de ménages (tableau 1). À partir de celui-ci, le pourcentage de couverture a été calculé pour chaque atoll (tableau 1) ; il allait de 61,3 % sur Atafu à 84,5 % sur Nukunonu.

Les enquêtes ont été réalisées, dans la mesure du possible, par deux équipes composées chacune de deux personnes, un enquêteur et un interprète. Les entretiens se sont déroulés chez les gens, à l'extérieur de salles de réunion et dans des lieux d'assemblée (figure 2). Dans plusieurs localités, des groupes se sont réunis dans des cuisines collectives, où les personnes pouvaient être interrogées une par une sans perturber les activités de préparation des repas.

Le tableau 2 présente les résultats globaux de l'enquête sur le nombre de ménages participant aux différentes activités halieutiques.



Figure 2 : Kim (à droite) interroge un chef de famille sur l'île d'Atafu, avec l'aide de Mme Malia Daleb, interprète (à gauche)

Il faut noter que tous les ménages sauf un – une veuve à la retraite – participent, sous une forme ou une autre, à la pêche, ce qui met en lumière le fait que les habitants de Tokelau sont tributaires de la récolte des produits de la mer, leur principale source de protéines. Plus de 60 % des ménages sortent pêcher à l'extérieur du récif, à bord de pirogues et d'embarcations à moteur hors-bord.

Les activités de pêche sont essentiellement les mêmes sur tous les

atolls (figure 3), mais le pourcentage du temps consacré à chaque activité varie d'un atoll à l'autre. À Atafu, près de la moitié de l'effort de pêche total (48 %) est axée sur le lagon et la zone récifale, où la pêche sur le récif et la pêche au filet maillant représentent respectivement 22 et 16 % environ de l'effort de pêche. En revanche, la pêche au harpon, en plongée, la récolte sur le récif et la pêche à l'appât ne représentent, ensemble, que 10 % du temps de pêche total. La pêche à l'extérieur du récif se fait surtout à la traîne (20 %), tandis que les thons et d'autres espèces pélagiques sont pêchés en pleine eau (14 %) ou au fond (10 %), afin de réduire les frais de carburant.

À Fakaofu, les pêcheurs consacrent aussi près de la moitié de l'effort de pêche (51 %) à l'intérieur du récif ; ils pêchent principalement au filet maillant (15 %),

Tableau 1 : Estimation de la couverture de l'enquête par atoll

Atoll	Données issues du recensement de 2001 sur le nombre de logements	Estimation locale du nombre de ménages (septembre 2003)	Nombre de ménages interrogés	Pourcentage de couverture, d'après les estimations de 2003
Atafu	83	75	46	61,3
Fakaofu	80	70	58	82,9
Nukunonu	66	58	49	84,5
Total	229	203	153	75,4

Tableau 2 : Synthèse des données recueillies dans le cadre des enquêtes réalisées auprès des ménages à Tokelau

Atoll	Nombre de ménages interrogés	Nombre de personnes interrogées	Nombre de personnes par ménage	Ménages pratiquant la pêche	Pourcentage de ménages pratiquant la pêche	Nombre de pirogues	Nombre d'embarcations	Nombre de ménages pêchant à l'extérieur du récif	Pourcentage de ménages pêchant à l'extérieur du récif
Atafu	46	299	6,5	46	100,00%	31	37	32	69,60%
Fakaofu	58	320	5,5	57	98,30%	3	86	47	82,50%
Nukunonu	49	280	5,7	49	100,00%	4	56	30	61,20%
Total	153	899	5,9	152	99,30%	38	179	109	71,70%

sur le récif (12 %), au harpon (8 %) et en plongée (7 %). À l'extérieur du récif, l'effort de pêche est le même qu'à Atafu ; la pêche à la traîne (18 %) et la pêche en pleine eau (13 %) de thons et d'autres espèces pélagiques, ainsi que la pêche au fond (13 %) sont les principales méthodes utilisées. Les pêcheurs de Nukunonu consacrent plus de la moitié (57 %) de leur temps de pêche à l'extérieur du récif. Les principales méthodes employées étant la pêche au fond (21 %), la pêche à la traîne (18 %) et la pêche en pleine eau (11 % de thons et d'autres espèces pélagiques). La pêche à l'intérieur du récif de Nukunonu représente 43 % de l'effort de pêche, les méthodes employées étant la pêche au filet maillant (12 %), la pêche de poissons de récif (10 %), la récolte de produits de la mer sur le récif (7 %) et la plongée (6 %). Si l'on considère les trois atolls, c'est la pêche à la traîne qui est la principale méthode utilisée, suivie de la pêche au fond, de la pêche de poissons de récifs et la pêche au filet maillant.

Pour identifier les principales personnes pratiquant les différentes activités halieutiques, des données ventilées par sexe ont été recueillies ; les résultats sont présentés sur les figures 4 (a) et (b).

Ce sont les pères, les fils et les autres hommes du ménage qui pêchent sur les trois atolls, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur du récif. Quand elles pêchent à l'extérieur du récif (à la traîne, en pleine eau, à la mouche et au fond), les mères, les filles et les

autres femmes du ménage ne représentent qu'un très faible pourcentage de l'effort de pêche à Atafu, et un pourcentage encore plus faible à Fakaofu. Les femmes de Nukunonu ne pêchent pas du tout à l'extérieur du récif.

Même si les mères, les filles et les autres femmes pratiquent certaines méthodes de pêche côtière, ce sont toujours les hommes qui prédominent. Les femmes représentent un peu plus de 50 % de l'effort de ramassage de produits du récif, et près de 40 % de l'effort de plongée, dont la majeure partie est consacrée à la récolte de bénéitiers. Les femmes pratiquent aussi la pêche au filet maillant et la pêche de poissons de récif, mais dans de faibles proportions. Dans l'ensemble, l'effort de pêche des femmes est plus intense à Fakaofu (16 %) qu'à Atafu (11 %) et Nukunonu (9 %).

L'enquête a mis en lumière un point intéressant : les pirogues traditionnelles à balancier ont été récemment remplacées par des canots en aluminium à moteur hors-bord. Cette évolution s'explique en partie par l'absence de bois d'œuvre approprié (gros troncs d'arbres) sur Nukunonu et Fakaofu. Un facteur de commo-

dité a également joué, ces embarcations pouvant être commandées à l'étranger et livrées par cargo (figure 5). Atafu conserve un nombre raisonnable de pirogues à balancier, mais celles-ci ne sont pas réparées et seront probablement remplacées par des canots en aluminium.

Les auteurs espèrent qu'une enquête similaire sera conduite au cours des prochaines années, pour étudier les changements qui se seront produits dans l'intervalle. Ils voudraient en outre remercier toutes les personnes qui les ont aidés à recueillir des données sur les différents atolls, en particulier Mmes Fenuafala Faafoi, Malia Daleb et Hina Tuia.



Figure 5: Livraison de quatre nouveaux canots en aluminium à l'un des atolls de Tokelau

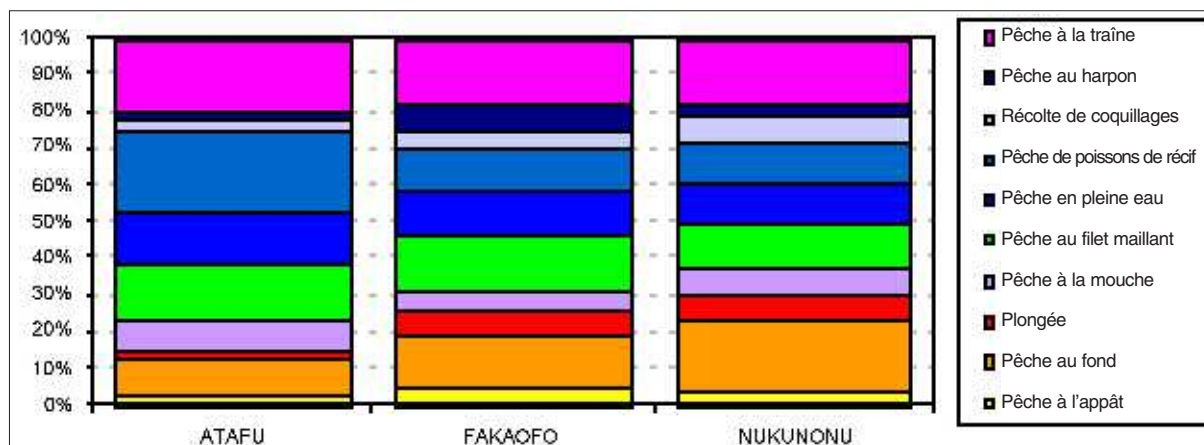


Figure 3: Pourcentage de l'effort de pêche selon la méthode employée et l'atoll étudié

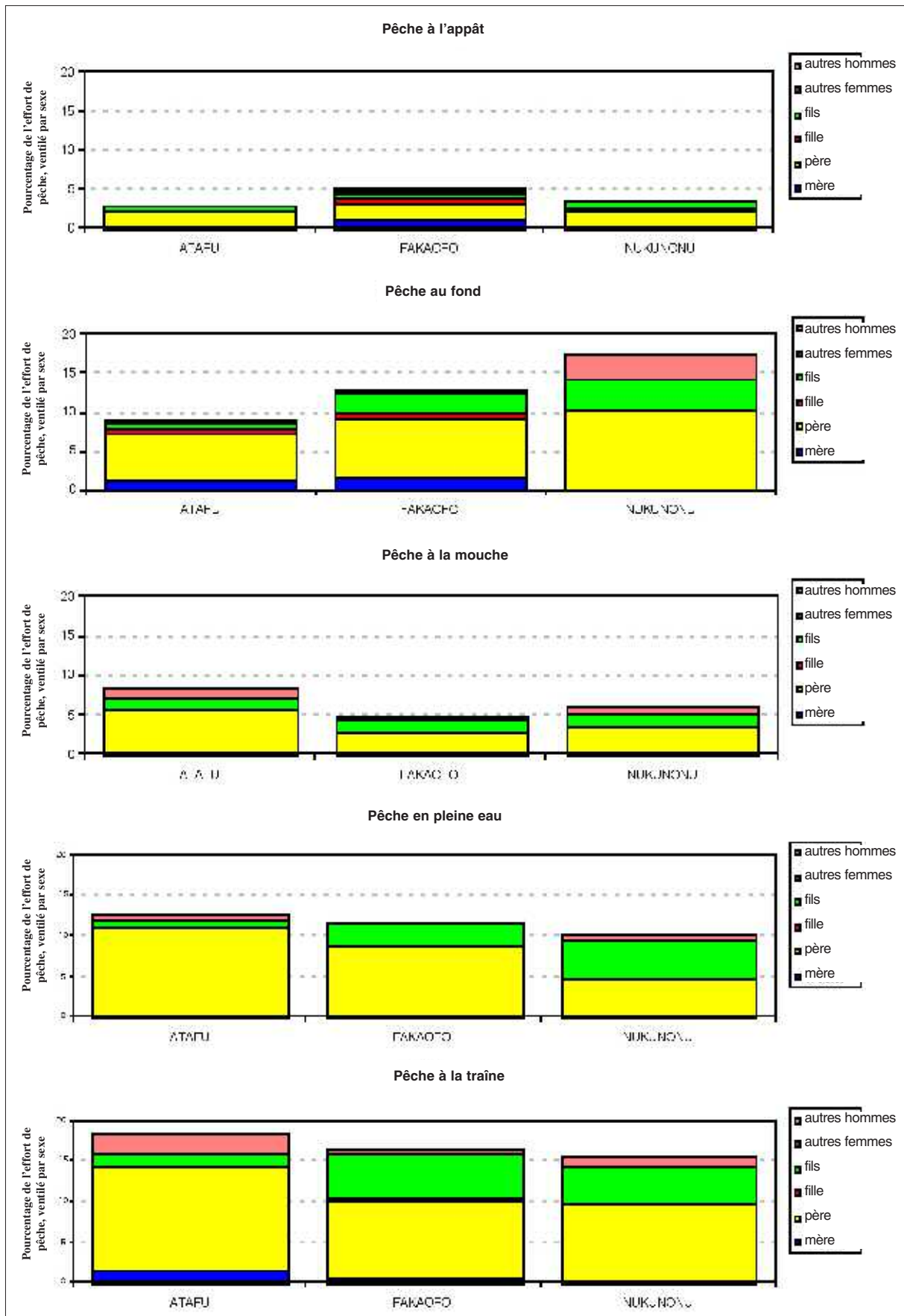


Figure 4a : Ventilation par sexe de l'effort de pêche en fonction de la méthode de pêche pour les trois atolls

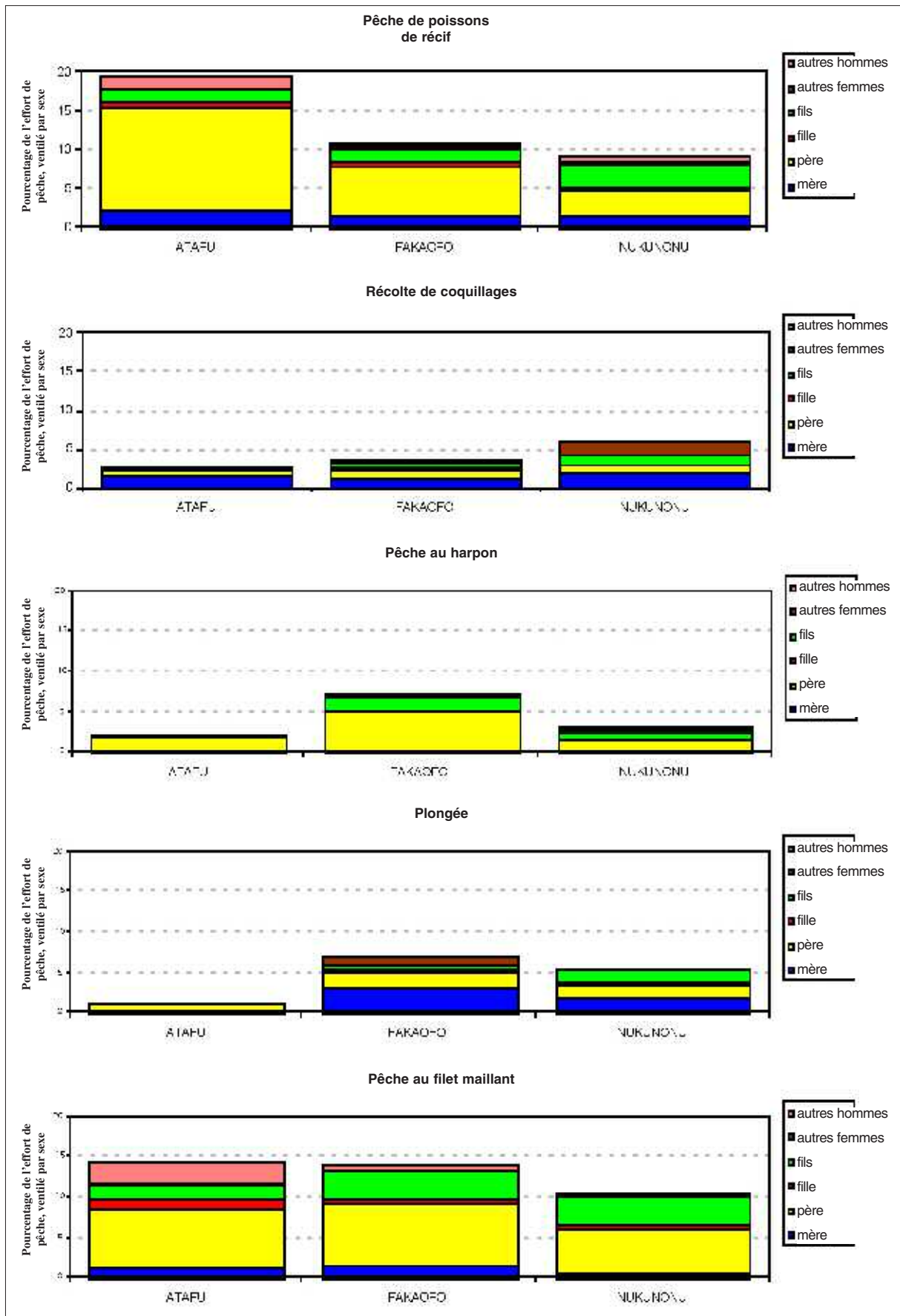


Figure 4b : Ventilation par sexe de l'effort de pêche en fonction de la méthode de pêche pour les trois atolls